

tions. Aussi, le nombre d'arpents inscrits comme préemptions au Manitoba, dans le Kiwatin et les territoires du Nord-Ouest, pendant chaque année antérieure à 1881; le nombre total de ces préemptions, le nombre de cantons dans lesquels ces préemptions sont situées et la somme d'argent payée ou restant à payer sur ces préemptions.—(M. Charlton.)

Ordre de la Chambre pour copie de toutes les pétitions, pièces et correspondance se rapportant à la nécessité d'accorder aux localités situées entre Belleville et Toronto des facilités postales par le train rapide du matin expédié tous les lundis, vers l'ouest, sur la ligne du chemin de fer le Grand-Tronc.—(M. Stephenson.)

Adresse demandant copie de toute la correspondance relative à la remise des droits sur le thé et le café.—(Sir Richard J. Cartwright.)

Ordre de la Chambre pour un état faisant connaître le montant total des sommes d'argent reçues pour le compte des terres fédérales, pendant le cours de l'année civile, 1881.—Sir Richard J. Cartwright.)

Ordre de la Chambre pour un état faisant connaître le nombre total déposé dans des banques du Canada dans les derniers jours de chaque mois de l'exercice 1880-81.—(Sir Richard J. Cartwright.)

Ordre de la Chambre pour un état faisant connaître le nombre total d'acres de terres publiques arpentées dans le Manitoba, le Kiwatin et le territoire du Nord-Ouest, pendant l'année 1881, et le coût de tel arpentage, par acre; indiquant aussi le nombre d'acres arpentés en vertu de contrats, le nombre d'acres arpentés par des employés salariés du gouvernement, et le coût total, ainsi que le coût, par acre, dans les deux cas.—(M. Charlton.)

Aussi, un état faisant connaître le nombre d'acres de terres publiques arpentées dans le Manitoba, le Kiwatin et le territoire du Nord-Ouest, chaque année antérieurement à 1881, et le coût total ainsi que le coût par acre, de tel arpentage, chaque année.—(M. Charlton.)

Ordre de la Chambre pour copie de tous les règlements promulgués de temps à autre par le département de l'Intérieur concernant la vente et l'administration des terres publiques dans le Manitoba, le Kiwatin et les territoires du Nord-Ouest, et de tous les règlements concernant l'administration de la vente des terrains miniers, houillers et à bois, au Manitoba, dans le Kiwatin et les territoires du Nord-Ouest, promulgués par le département de l'Intérieur jusqu'à la date du présent ordre.—(M. Charlton.)

Ordre de la Chambre pour un état indiquant le nombre d'arpents de terres publiques vendues dans le Manitoba, le Kiwatin et le territoire du Nord-Ouest pendant l'année 1881, le montant réalisé, en espèces, par les dites ventes, la balance à payer à compte des dites ventes; le nombre des acheteurs des dites terres, et une liste des acheteurs de 640 arpents et au-delà, indiquant les noms des acheteurs et l'étendue achetée par chacun d'eux; indiquant aussi le nombre d'arpents de terres publiques vendues dans le Manitoba, le Kiwatin et le territoire du Nord-Ouest, pendant chaque année antérieure à 1881, le montant réalisé, en espèces, par ces ventes, à l'époque où ces ventes ont été faites, le montant réalisé depuis, en espèces, par ces ventes, et la balance qui reste à payer sur les dites terres; le nombre des acheteurs de ces terres, chaque année, et une liste des acheteurs de 640 arpents et au-delà, pendant chaque année, indiquant les noms des acheteurs et l'étendue achetée par chacun d'eux.—(M. Charlton.)

La séance est levée à cinq heures et dix minutes.

CHAMBRE DES COMMUNES.

JEUDI, 16 février, 1882.

Présidence de l'Honorable JOSEPH GODERIC BLANCHET.

La séance est ouverte à trois heures.

PRIÈRE.

RAPPORT.

M. O'CONNOR dépose sur le bureau de la Chambre, par ordre de Son Excellence le gouverneur-général, le rapport du maître-général des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1881.

COMITÉ DE LA BIBLIOTHEQUE.

Sir HECTOR LANGEVIN, en l'absence de Sir JOHN A. MACDONALD, propose qu'un comité spécial soit nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque, et le dit comité est composé comme suit:—MM. Anglin, Blake, Brecken, Cameron (Huron), Sir Richard Cartwright, Colby, Daly, Fortin, Houde, Laurier, MacDonnell (Inverness), McCarthy, Mills, Mousseau, Tassé et Wright.

Les seuls changements faits au comité de l'année dernière sont le remplacement de M. Larue par M. McCarthy et celui de M. Masson, qui est incapable d'être ici, cette session, par M. Mousseau.

M. BLAKE. Je regrette que mon honorable ami ait fait le changement qu'il propose à la Chambre, en substituant M. McCarthy à M. Larue. Cela altère la composition du comité sous deux rapports. J'aurais pensé que l'honorable ministre aurait laissé la représentation des provinces dans le comité dans la même proportion qu'à la dernière session.

Sir HECTOR LANGEVIN. J'aurais pensé que la composition du comité entrait dans les vues de l'honorable député.

M. BLAKE. Les changements affectent la constitution du comité au point de vue politique et provincial.

Sir HECTOR LANGEVIN. M. Larue est remplacé par M. McCarthy, ce qui ne change pas beaucoup, je crois, la constitution du comité. La même remarque s'applique au successeur de M. Masson qui malheureusement n'est pas en bonne santé. Je pense que l'honorable député verra que le comité actuel est composé équitablement.

M. BLAKE. Peut-être ces changements sont-ils pour le mieux; mais si le comité est composé équitablement cette année, sa composition ne devait pas être équitable, la dernière session, elle était injuste à l'égard de l'honorable ministre qu'on n'a jamais taxé d'injustice envers lui-même.

Sir HECTOR LANGEVIN. Je crois que la composition du comité n'était pas équitable à notre égard, la dernière session, et je n'ai aucun doute que l'honorable chef de l'opposition sera heureux de corriger cette injustice dans l'occasion présente.

M. LANDRY. M. l'Orateur, je n'ai pas le même reproche à faire à l'honorable ministre par rapport à la composition de ce comité, du moins, au point de vue de la force des partis, mais je me demande pourquoi on remplace M. LaRue, qui représentait dans ce comité-là quelque peu d'élément canadien, par un autre membre de cette Chambre pris dans une race différente.

M. BLAKE. Le comité n'est pas tout-à-fait le même; il y a encore un autre changement: M. Masson est remplacé par M. Mousseau.